

DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMES

Communauté de
Communes du Pays
des Paillons

OBJET :
Optimisation de la gestion
des déchets :
demande de subvention à l'Etat
et au Département

Décision n° 20 02 03

L'an deux mille vingt, le jeudi 27 février, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Maurice Lavagna.

Etaient présents : Messieurs Maurice Lavagna, Francis Tujague, Robert Nardelli, Cyril Piazza, Joël Gosse, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Noël Albin, Gérard Branda, Edmond Mari, Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Messieurs Gérard Stoerkel, Jacques Saulay, Madame Michèle Maurel, Monsieur Gérard De Zordo, Mesdames Nadine Ezingard, Alexandra Russo, Monsieur Philippe Mineur, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Christiane Blanc-Ricort, Monsieur Jean Nicolas formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Pierre Donadey par Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Michel Lottier par Monique Giraud-Lazzari, Jean-Marc Rancurel par Madame Martine Brun, Monsieur Bernard Martinez par Monsieur Maurice Lavagna, Madame Evelyne Laborde par Madame Christiane Blanc-Ricort, Monsieur Yves Pons par Monsieur Michel Calmet, Madame Edith Lonchamp par Monsieur Gérard Stoerkel, Monsieur Georges Gaede par Monsieur Francis Tujague, Monsieur Georges Blanc par Monsieur Noël Albin.

Absents excusés : Messieurs Jean-Yves Lessatini, Madame Béatrice Ellul, Monsieur Stéphane Sainsaulieu, Madame Germaine Millo, Monsieur Jean-Marie Franco.

Monsieur Gérard Stoerkel a été nommé secrétaire de séance.

Avec l'ouverture au Printemps 2020 de la Déchetterie communautaire qui devra accueillir des encombrants et matériaux de nature diverse, il est nécessaire d'optimiser la gestion pour en améliorer le tri, contribuer à une optimisation du recyclage de ces déchets et faciliter le travail des employés de la déchetterie.

A ce titre, il est prévu les investissements suivants :

-l'achat d'une pelle sur pneus pour faciliter le tri mécanique des objets et tasser le contenu des bennes :

112 800 € HT

-l'achat d'un camion poly-bennes pour assurer la rotation des bennes :

136 000€ HT

-l'achat d'une balayeuse aspiratrice compacte afin de faciliter le nettoyage du site:

54 000 € HT

Nombre de conseillers en
exercice : 37

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Président propose de solliciter le concours financier de l'Etat au titre du FNADT et du Département selon le plan de financement suivant :

AR PREFECTURE

006-240600593-20200229-200203-DE

Regu le 02/03/2020

- Coût total de l'opération : 302 800,00 € HT

- Subvention ETAT : 121 120,00 € (40 %)
- Subvention DEPARTEMENT : 121 120,00 € (40 %)
- Autofinancement : 60 560,00 € (20%)

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé du Président,
après en avoir délibéré,**

afin de mener à bien ce projet dont le coût est évalué à 302 800,00 € HT ;

sollicite de l'Etat, au titre du FNADT ou de tout autre dispositif de soutien, une subvention de 121 120,00 € soit 40 % du montant de l'opération ;

sollicite du Département, une subvention de 121 120,00 € soit 40 % du montant de l'opération ;

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

LE PRESIDENT
M. LAVAGNA

